



COMMUNIQUE DE PRESSE

Il a été constaté ces derniers temps, un ralentissement des opérations de déchargements de café au niveau des usines de conditionnement de certains exportateurs.

Cette situation est due essentiellement à la baisse de fréquence des navires en destination des ports habituels d'importation du café en provenance de Côte d'Ivoire.

La Direction Générale du Conseil du Café-Cacao, en collaboration avec les exportateurs concernés, a pris les mesures suivantes pour ramener la fluidité dans la commercialisation du café :

- La mise des entrepôts de SIFCA COOP à la disposition des exportateurs qui ont des difficultés de stockage ;
- L'assouplissement des procédures administratives pour faciliter l'exportation du café ;
- L'organisation de missions de sensibilisation des producteurs des sociétés coopératives et des acheteurs par les Délégations Régionales sur le déroulement de la commercialisation du café ;
- L'assistance aux sociétés coopératives qui éprouvent des difficultés à écouler leur production de café.

Ces mesures ont permis de réduire de façon significative le nombre de camions de café en attente de déchargement devant les usines de conditionnement des exportateurs concernés.

Le Conseil du Café-Cacao tient à rassurer les producteurs et l'ensemble des opérateurs que tous les volumes de café sont couverts par des contrats fermes dont le rythme d'exécution est conforme aux périodes d'embarquement.

BONNE CAMPAGNE 2017-2018

LE CONSEIL DU CAFE-CACAO AU SERVICE DES PRODUCTEURS

LA DIRECTION GENERALE